

DÉLIBÉRATION N°2025-68

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	30
Membres présents ayant voix délibérative :	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	16

Considérant l'augmentation des demandes de captation et de production audiovisuelle provenant d'organismes externes et la nécessité d'en encadrer les sollicitations,

Le conseil d'administration de Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

La grille tarifaire applicable à la production audiovisuelle réalisée dans le cadre d'événements commandités par des organismes extérieurs à Nîmes Université, telle qu'annexée à la présente délibération, est approuvée.

Classée sous la référence : 2025-68
Publiée sur le site de Nîmes Université le : 12/12/2025
Transmis au recteur le : 12/12/2025
Affichée sur le site internet de l'Université et affichée sur le site Vauban de l'université pour une durée de deux mois

Modalités de recours contre la présente délibération :
En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'université de Nîmes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes.

Niveau de prestation	Description	Tarif
1. Captation brute	Captation simple sans montage	90 € / heure
2. Montage simple	Captation + montage avec générique d'ouverture et de fin, titrage des intervenants, copyright Nîmes Université	200 € / heure
3. Montage complexe	Prestations du niveau 2 + intégration d'éléments complémentaires (vidéos, images, PowerPoint)	300 € / heure
4. Montage Teaser ou After Movie	Captation + dérushage + scenario + montage + habillage vidéo	300 €/ minute

Fait à Nîmes le 09 décembre 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG